

Lyon, le 12 mai 2025

La Présidente de l'Université Lyon 2

Aux

Enseignants-chercheurs, enseignants,
Personnels BIATSS
affectés à l'université Lyon 2

APPEL À CANDIDATURES – 3 SIÈGES À POURVOIR AU SEIN DU CONSEIL DES SPORTS (SUAPS)

La Directrice du SUAPS, Mme LEROUX, m'a informée qu'il convient de renouveler les collègues des membres désignés du Conseil des sports du SUAPS.

Aux termes de l'article 4.1.c. des statuts du SUAPS, le Conseil des sports est composé, entre autres, de 3 membres désignés :

- 1 membre enseignant, relevant d'une autre discipline que l'éducation physique et sportive,
- 2 membres représentant les personnels administratifs et techniques de l'université.

Ces membres sont désignés par la Présidente de l'Université, après appel à candidature. Leur mandat est de deux ans. Le conseil des sports se réunit deux fois par année universitaire.

Les candidatures en vue de siéger au Conseil des sports devront être adressées au plus tard le **vendredi 13 juin 2025 midi** à la DAJIM par courrier électronique à l'adresse suivante : dajim@univ-lyon2.fr.

Elles devront comporter :

- Une déclaration de candidature (modèle ci-joint) datée et signée,
- Un bref résumé de CV.

Isabelle von Bueltzingsloewen